La carte européenne de handicap (EDC)

Dernière mise à jour 04/02/2026

La carte européenne de handicap (EDC, *European Disability Card*) permet aux personnes en situation de handicap qui la possèdent de bénéficier de certains avantages, notamment dans les secteurs de la culture, des sports et des loisirs. Elle est d'application en Belgique et dans 7 autres pays européens : Chypre, Estonie, Finlande, Italie, Malte, Slovénie, Roumanie. La carte EDC sera reconnue partout en Europe à partir de juin 2028.

Ce sont les opérateurs partenaires qui déterminent l'avantage auquel ont droit les détenteurs de la carte EDC. Cela peut être, par exemple : une réduction voire l'entrée gratuite pour la personne en situation de handicap et/ou la personne qui l'accompagne, l'accès à des infrastructures adaptées, l'accès prioritaire ou facilité aux infrastructures destinées à l'ensemble des visiteurs…

Le site web www.eudisabilitycard.be (http://www.eudisabilitycard.be/) répertorie l'ensemble des partenaires belges participant, ainsi que l'avantage dont vous pourrez bénéficier avec votre carte EDC.

Comment obtenir la carte EDC ?

Toute personne qui dispose d'une reconnaissance du handicap par un organisme officiel (SPF Sécurité sociale, Iriscare, CEAH, Service PHARE, AVIQ, VAPH ou DSL) reçoit automatiquement la carte EDC. Lorsqu'elle arrive à échéance, la carte EDC est renouvelée automatiquement.

Si vous disposez d'une reconnaissance de handicap depuis avant le 1er janvier 2024 et que vous n'avez pas encore reçu de carte EDC, vous pouvez en faire la demande auprès de l'organisme qui a délivré la reconnaissance.

Ressources

- Toutes les informations sur la carte européenne de handicap (EDC) (https://eudisabilitycard.be/fr)
 European Disability Card
- La procédure de demande de la carte européenne de handicap (EDC) (https://eudisabilitycard.be/fr/demander-la-carte)
 European Disability Card

Adresses utiles

SPF SÉCURITÉ SOCIALE - DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNES HANDICAPÉES

1000 BRUXELLES

SPF SÉCURITÉ SOCIALE - DIRECTION GÉNÉRALE PERSONNES HANDICAPÉES
Boulevard du Jardin Botanique 50
1000 BRUXELLES
Belgique

Site internet (https://handicap.belgium.be)
0800/987.99 (gratuit)
Formulaire de contact (https://handicap.belgium.be/fr/contact/index.htm)
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/14938)

PHARE

1030 SCHAERBEEK

PHARE
Rue des Palais 42
1030 SCHAERBEEK
Belgique

Site internet (https://ccf.brussels/service-phare)
02/800.82.03
info.phare@spfb.brussels
Fiche de contact (https://social.brussels/organisation/1680)

Dernière mise à jour 04/02/2026